MAIRIE DE PRADES-SUR-VERNAZOBRE COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 MAI 2019

Date de la convocation : 23 mai 2019 Date d'affichage : 5 juin 2019 Nombre de conseillers en exercice : 10

Le vingt-huit mai deux mille dix-neuf à dix-huit heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. Jean-Marie MILHAU, Maire.

Présents: Jean-Marie MILHAU, Roch CODOU, Patrice POUX, Yoan MAGE, Serge LEFEBVRE, Jean-

Marc CULIOLI, Alexandre JOUGLA, Xavier PETIT

Absents excusés: Michel DEPAULE, Vincent GRASSET

Pouvoirs: Vincent GRASSET donne pouvoir à Jean-Marie MILHAU

Secrétaire: Alexandre JOUGLA

OBJET:	Demande de subvention au titre du FAIC	2019-05/19	
			_

Nombre de conseillers présents : 8

Nombre de suffrages exprimés : 9

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'effectuer des travaux de ravalement de façade mairie et multiservices et lavoirs ainsi que la réfection du chemin de la Baisse.

Il présente les devis réceptionnés en mairie d'un montant de 21 662,40 euros TTC pour les bâtiments et d'un montant de 2 400 euros TTC pour le chemin

Il indique que compte tenu des disponibilités budgétaires de la commune, il serait souhaitable de solliciter auprès du Conseil Département de l'Hérault une subvention au titre du FAIC la plus large possible.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- Approuve les travaux cités ci-dessus
- Sollicite de la part du Conseil Départemental, une subvention la plus large possible au titre du FAIC 2019

DBJET:	Décisions modificatives	2019-05/20
ODULI.	Decisions modificatives	2017 00/20

Nombre de conseillers présents : 8

Nombre de suffrages exprimés : 9

Monsieur le Maire explique au conseil qu'il a reçu les notifications de subvention ainsi qu'un devis pour une débroussailleuse et qu'il convient donc de rectifier le budget de la façon suivante :

COMPTES DE DEPENSES DE INVESTISSEMENT

CHAP	COMPTE	OPERATION	NATURE	MONTANT
020	020		Dépenses imprévues	-2 765,03
21	21318	201901	Autres bâtiments	2 276,00
21	2158		Autres installations et matériel ou outillage	1 740,00
			TOTAL	- 489,03

COMPTES DE RECETTES DE INVESTISSEMENT

CHAP	COMPTE	OPERATION	NATURE	MONTANT
13	1321	201903	Etats et Etablissements nationaux	-14 218,00
13	1341	201901	Dotation d'équipement des territoires ruraux	13728,97
			TOTAL	-489,03

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, - Accepte ces modifications

OBJET:

Restes à recouvrer Assainissement

2019-05/21

Nombre de conseillers présents : 8

Nombre de suffrages exprimés : 9

Monsieur le Maire explique aux membres du conseil qu'il a reçu l'état des restes à recouvrer du budget assainissement.

Le budget assainissement par délibération n° 2019-03/07 est transféré au SIVOM Orb et Vernazobre en incluant au montant du résultat d'exploitation transféré les recettes des restes à recouvrer dont l'état est en annexe.

Cependant à ces restes à recouvrer il convient de déduire le titre 11 pour annulation et le titre 6 pour le passer en admission en non-valeur soit un total de 5 549,38 € (Ecritures sur le budget principal)

Il est donc nécessaire de délibérer sur l'admission en non-valeur et de ce fait sur la modification du montant du transfert du compte d'exploitation de la délibération n° 2019-03/07.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal,

- Accepte l'Admission en non-valeur pour un montant de 2 749,38 € ainsi que l'annulation du titre numéro 11 et la modification du compte de transfert au SIVOM.
- Dit que ces sommes seront imputées de la façon suivante sur le budget 2019 :

En dépense de fonctionnement :

Compte 673 pour un montant de 2 800,00 €

Compte 6541 pour un montant de 2 749,38 €

Compte 678 pour un montant de - 5 549,38 €

Questions Diverses:

Travaux sur chemins

La séance est levée à 19H00

Prades-sur-Vernazobre le 28 mai 2019

Le Maire.

Marie MILHAU